



**Assemblée Générale Annuelle de Parents - École Pierre-de-Coubertin
Procès-verbal du 12 septembre 2024**

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA POINTE-DE-L'ÎLE
Procès-verbal de l'assemblée générale de parents tenue le 12 septembre 2024 à 19 h**

1. Ouverture de l'assemblée

Madame A-Icha Ghieh ouvre l'assemblée à 19 :12.

Proposé par Madame Gabrielle St-Cyr et appuyé par Madame Karine Donato.

2. Mot d'accueil de la présidence du CÉ

Madame A-Icha Ghieh se présente, remercie les parents d'être présents à l'assemblée et ouvre la séance.

3. Mot de bienvenue de la direction d'établissement

Madame Nadine Lalancette, directrice de l'établissement, se dit contente de recevoir et d'échanger avec les parents. Elle indique qu'il faudra élire de nouvelles personnes pour siéger au conseil d'établissement.

Elle rappelle aux parents de consulter l'Info-Parents, car c'est le moyen pour l'école de transmettre des informations.

Elle précise que le thème de cette année est : Coubertin, 40 ans d'émotions.

Madame Nadine Lalancette, explique que nous avons un projet en partenariat avec la santé publique, les enseignants recevront un accompagnement durant 4 ans, on en est à la 3e année. Des coachs qui viendront former les enseignants, en plus des matières que nous connaissons, il y a une nouvelle matière cette année soit la socialisation. Elle explique que les parents recevront des outils afin de les aider à pratiquer cela avec leurs enfants à la maison.

Madame Lalancette nomme qu'il y a un nombre record de retards à l'école et demande la collaboration des parents afin d'éviter cela.



4. Adoption de l'ordre du jour

Madame A-Icha Ghieh indique que tous les documents relatifs à l'assemblée générale annuelle se trouvent sur le site internet de l'école.

Madame Ghieh fait mention que l'ordre du jour a été transmis par courriel préalablement à la rencontre et demande si tout le monde en a pris connaissance.

Proposé par Madame Myriam Labbé, appuyé par monsieur Maxime Roy et adopté à l'unanimité.

5. Désignation d'un secrétaire d'assemblée

Madame A-Icha Ghieh demande à monsieur Karl Pelletier d'agir comme secrétaire d'assemblée, mandat qu'il accepte. Madame A-Icha Ghieh informe l'assemblée que la rencontre sera enregistrée afin de faciliter la rédaction du procès-verbal, personne ne s'oppose.

6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 septembre 2023

Madame A-Icha Ghieh mentionne qu'en plus d'avoir été envoyé par courriel à tous les parents, le procès-verbal de l'assemblée précédente est disponible sur le site web de l'école.

Il est proposé par Madame Karine Donato et appuyé par Monsieur Maxime Gauthier que le procès-verbal de l'assemblée générale des parents du 14 septembre 2023 soit adopté tel que déposé.

7. Présentation du rapport annuel du CÉ

Madame A-Icha Ghieh, présidente du Conseil d'établissement, présente le rapport annuel 2023-2024 du conseil d'établissement tel qu'envoyé par courriel préalablement à la rencontre et rappelle que lui aussi est disponible sur le site de l'école.

L'adoption du rapport annuel tel que présenté est proposée par Madame Gabrielle St-Cyr et appuyée par Madame Marie-Christine Lambert.

8. Adoption des procédures d'élections

Madame A-Icha Ghieh propose d'agir à titre de présidente d'élection puisqu'elle est à sa mi-mandat donc pas elle-même en réélection.

Approuvé par tous les parents à l'unanimité.



9. Élections

9.1 Nomination de la présidence d'élection :

Madame A-Icha Ghieh est la présidente d'élection.

Madame Ghieh présente la procédure d'élection, elle explique comment est constitué le CÉ et en quoi consiste l'implication des parents. Elle remercie les membres du Conseil d'établissement de l'an dernier qui se sont impliqués tout au long de l'année.

Madame Ghieh explique que les 3 personnes qui récolteront le plus de vote ce soir, accepteront un mandat de deux (2) ans au sein du CÉ. La personne qui arrivera au 4^e rang au niveau des votes, deviendra substitut si jamais un désistement survient puisque Madame Tina Pérusse, substitut actuel, en est encore à mi-mandat et sera donc le second substitut pour encore 1 an.

Il est proposé de renouveler la formule de l'an dernier, c'est-à-dire que les candidats font une courte présentation, après quoi ils sortent du gymnase pour la tenue du vote. Le vote sera à main levée et supervisé par les scrutateurs Madame Lalancette et Madame Ghieh, respectivement directrice de l'école et présidente du CÉ et qui ne sont pas en réélection.

Madame Ghieh nomme qu'un parent désire se présenter mais qui ne peut malheureusement pas être présent ce soir car elle-même enseignante donc en rencontre de parents. Madame Ghieh explique que la loi prévoit qu'il est possible de le faire si une autre personne le représente à moins d'opposition, personne ne s'oppose.

La procédure d'élection est proposée par Madame Rita Mawassi, appuyée par Madame Maria De Stefano et est adoptée à l'unanimité.

9.2 Élection des trois (3) représentants des parents au CÉ

Madame A-Icha Ghieh demande aux membres actuels du CÉ de se lever et les présente à l'assemblée. La présidente d'élection informe qu'il y a 3 postes vacants réservés aux parents au sein du Conseil d'établissement.

Les parents suivants débiteront la 2^e année de leur mandat (et qui ne sont pas en réélection) :

- Madame A-Icha Ghieh, présidente sortante
- Monsieur Maxime Gauthier, représentant au comité de parent
- Madame Caroline Lalumière, parent



Les personnes suivantes ont complété leur mandat et sont admissibles à une réélection :

- Madame Gabrielle St-Cyr, vice-présidente sortante
- Madame Karine Donato, parent
- Siège vacant puisque Madame Myriam Labbé ne désire pas se représenter

Madame Ghieh demande aux personnes qui souhaitent se présenter pour représenter l'ensemble des parents au CÉ, pour une période de deux (2) ans, de se présenter et de donner une allocution sur leurs motivations à siéger au conseil d'établissement.

En plus de Madame Gabrielle St-Cyr et de Madame Karine Donato qui sont en fin de mandat, trois (3) autres parents manifestent leur intérêt à siéger sur le conseil d'établissement soit Madame Siham Moubarik, Madame Sabrina Larin et Madame Josiane Pelletier (représentée par son mari Maxime Savard).

Suite à l'élection, les personnes suivantes sont élues aux postes de membres du conseil d'établissement pour une durée de deux (2) ans :

- Madame Karine Donato
- Madame Sabrina Larin
- Madame Josiane Pelletier

L'élection des personnes ci-haut mentionné au Conseil d'établissement est proposée par Madame Renée Joseph, appuyée par Madame Annie Douville et est adoptée à l'unanimité.

9.3 Élection des substituts des représentants des parents au CÉ

La présidente d'élection informe qu'il y a un poste vacant de substitut pour représenter les parents au sein du Conseil d'établissement soit pour un mandat d'une durée de deux (2) ans.

Le poste d'un (1) an étant déjà occupé par Madame Tina Pérusse qui en est à mi-mandat.

Madame Gabrielle St-Cyr est désignée comme membre substitut au conseil d'établissement pour une durée de deux (2) ans.

L'élection en tant que substituts des représentants de parents au Conseil d'établissement des personnes ci-haut mentionné est proposée par Madame Fanny Bouthillier, appuyée par Monsieur Maxime Roy et est adoptée à l'unanimité.



9.4 Élection du délégué au Comité de parents du Centre de services scolaires

La présidente d'élection informe qu'il y a lieu d'élire un délégué au Comité de parents du Centre de services scolaire, lequel a la possibilité de siéger au Conseil d'administration du CSS.

Maxime Gauthier agissant à titre de délégué au comité de parent manifeste son intérêt à poursuivre son mandat, étant le seul à se présenter il est élu par acclamation pour une durée d'un (1) an.

L'élection en tant que délégué au Comité de parents du Centre de services scolaires de la personne ci-haut mentionné est proposée par Madame Samia, appuyée par Monsieur Jean-Claude Aubertin et est adoptée à l'unanimité.

9.5 Élection du substitut du délégué au Comité de parents du Centre de services scolaires

La présidente d'élection informe qu'il y a lieu d'élire un substitut du délégué des parents au Comité de parents du Centre de services scolaire.

Sabrina Larin se présente pour le poste vacant, celle-ci est élue par acclamation au poste de substitut du délégué au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un (1) an.

L'élection en tant que substitut du délégué au Comité de parents du Centre de services scolaires de la personne ci-haut mentionné est proposée par Madame Véronique Houde-Nault, appuyée par Monsieur Maxime Savard et est adoptée à l'unanimité.

10. **Information sur notre Organisme de participation des parents (OPP)**

Madame A-Icha Ghieh parle de l'OPP et des possibilités pour les parents de s'impliquer auprès de l'école selon leurs disponibilités et leurs intérêts. Madame Ghieh invite les parents à s'impliquer dans l'organisation et leur informe qu'ils peuvent s'inscrire soit par courriel au opp.pdc@gmail.com ou sur le groupe Messenger/Facebook.

11. **Nomination de la présidence de l'OPP**

Madame Ghieh explique que pour l'OPP il est important que ce soit un organisme sans hiérarchie où tout le monde peut venir présenter ses idées et s'impliquer à la hauteur de ses disponibilités. Cependant, selon les règles de gouvernance scolaire, nous devons nommer un président pour un mandat d'un (1) an.

Madame Ghieh propose Madame Karine Donato comme présidente de l'OPP puisqu'elle agit déjà en tant que tel depuis l'année précédente et qu'elle compte plusieurs années comme représentante de l'OPP dans le CÉ.



École primaire Pierre-de-Coubertin

4660, rue Charlevoix Montréal (Québec) H1H 1T7 – Téléphone (514) 328-3580 – Télécopieur (514) 328-3582

La nomination de la présidence de l'OPP est proposée par Madame Marie-Christine Lambert, appuyée par Monsieur Maxime Gauthier et est adoptée à l'unanimité.

12. Information sur la date de la première rencontre du CÉ

Madame A-Icha Ghieh indique que la prochaine rencontre du CÉ sera le 1er octobre 2024 à 18h45.

Les parents sont toujours bienvenus pour venir assister au CÉ.

13. Levée de l'assemblée

L'ensemble des points prévus à l'ordre du jour ayant été épuisé, Madame Ghieh suggère la levée de l'assemblée à 19 :51.

Proposée par Madame Chloé B. Trudeau, appuyée par Madame Karine Donato.

La présidente

Madame A-Icha Ghieh

La directrice

Madame Sandy Girard